



CLASSIQUES
GARNIER

« Résumés », in FERRETTI (Giuliano), ROUDAUT (François), DUPOUY (Jean-Pierre) (dir.), *La Vertu de tempérance entre Moyen Âge et âge classique*, p. 903-907

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09666-5.p.0903](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09666-5.p.0903)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉSUMÉS

Christian TROTTMANN, « Morale d'intention et morale de vertu. *L'Éthique* d'Abélard et la place de la tempérance parmi les vertus cardinales dans les *Conférences* »

Chercher la tempérance chez Abélard peut sembler paradoxal à plus d'un titre. Sa morale n'est-elle pas souvent considérée comme morale de l'intention et non des vertus ? Cet article s'intéresse à la place de la tempérance parmi les vertus cardinales dans l'*Éthique* et dans les *Conférences*.

Damien DE CARNÉ, « Le chevalier bien tempéré. Vingt-quatre chevaliers arthuriens dans tous les tons tempérants et intempérants (1150-1300) »

Le roman de chevalerie médiéval est porté par le courant idéologique de la courtoisie, qui a consisté en particulier en une réflexion sur le contrôle du désir et plus généralement des passions. Les chevaliers qui peuplent cette littérature profane, soumis au désir amoureux aussi bien qu'aux fureurs des combats, composent un nuancier de réponses possibles à l'injonction de la tempérance.

Éléonore ANDRIEU, « Le sexe et le roi dans le *Couronnement de Louis*. Tempérance ou preudomie ? »

La sexualisation outrée de la vertu de *temperantia* n'est jamais anodine dans le discours sur le prince. *Tort ne luxure ne pechié ne mener !* est alors le seul pacte politique qui convient. Le *Couronnement de Louis*, le discute âprement et procède ainsi à une décléricalisation de la fonction royale et de l'identité sociale du prince en redonnant son caractère spirituel à cette identité.

Thierry REVOL, « *Tempérance/Attrempance*. Stratégies morales et rhétoriques à la fin du Moyen Âge »

Héritière des vertus antiques et chrétiennes, la tempérance sera reprise par les clercs du Moyen Âge et les auteurs de la grande rhétorique dans un but moral, pédagogique et littéraire, à l'aide de métaphores positives et surtout sous la forme d'allégories.

Pierre CAYE, « *Masserizia*. Principes d'une économie bien tempérée (Leon Battista Alberti, *De familia*, III) »

Dans le *De Familia*, la tempérance apparaît comme un principe régulateur des actions, thématisé sous le terme de *Masserizzia*. Est ainsi remise en cause l'interprétation traditionnelle qui fait de l'ouvrage d'Alberti la matrice doctrinale du capitalisme naissant, alors que l'auteur propose à travers l'exploitation foncière un modèle alternatif au capitalisme commercial.

Marilena CACIORGNA, « La temperanza degli eroi »

Dans la culture de l'humanisme, Scipion l'Africain est l'exemple de nombreuses vertus parmi lesquelles se distingue la tempérance, qu'il a exercée, à travers l'épisode de la « Contenance » dans son double aspect de répression des passions charnelles et de détachement des richesses.

Mino GABRIELE, « *Temperanza e furor nel sogno di Polifilo* »

Dans l'*Hypnerotomachia Poliphili* la tempérance est célébrée comme une vertu érotico-sapientiale, alors qu'il s'agit d'une des composantes de la fureur mystique qui doit conduire Poliphile aux connaissances les plus élevées.

Tristan VIGLIANO, « La tempérance dans les questions scolastiques et humanistes sur l'*Éthique à Nicomaque* (1494-1530) »

Étudiant plusieurs commentaires, parfois peu connus, sur les pages de l'*Éthique à Nicomaque* consacrées à la tempérance, l'article tente de comprendre comment la tension entre scolastique et humanisme se manifeste dans ces textes, rédigés entre 1494 et 1530.

François ROUDAUT, « Note sur la vertu de tempérance chez quelques représentants de la lexicographie latine et française (xv^e-xvi^e siècles) »

Il s'agit, à travers l'étude de quelques articles de dictionnaires, de préciser les notions attachées à la vertu de tempérance, d'évaluer principalement l'influence d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin, d'une part, et celle de Cicéron, d'autre part.

Daniela COSTA, « Tempérance et *savoir-vivre* en Italie au xvi^e siècle. Du *civis* humaniste au parfait courtisan »

Cet article examine le sens et la portée de la notion de tempérance dans la littérature italienne humaniste et renaissante, depuis Aristote jusqu'au courtisan de Castiglione, en passant par le « civis » florentin de Matteo Palmieri. Véritable vertu politique au sens originnaire, entre discrétion et prudence, la tempérance garantit le bonheur de l'homme en tant qu'être sociable.

Bruno MÉNIEL, « La tempérance de la parole chez les humanistes »

Si les humanistes formulent une rhétorique de l'abondance fertile, ils dénoncent l'ivresse du bavardage et prônent la sobriété du discours. Ils affectionnent les genres brefs. Persuadés que la tempérance de la parole favorise l'autonomie du for intérieur, ils mettent en avant les vertus du silence.

Jean-Pierre DUPOUY, « La monarchie bien tempérée. La notion d'*attrempance* dans la pensée politique d'Étienne Pasquier »

Alors que le genre des « institutions du Prince » conditionnait le bon exercice du pouvoir à la pratique par le Prince des vertus cardinales, et en particulier de la tempérance, *Le Pourparler du Prince* de Pasquier (1560) reporte cette exigence sur le régime politique. Plutôt que la tempérance du Prince, ce sont des institutions « attrempées » qui garantissent la paix civile et le bien public.

Sonia MAFFEI, « *Temperanza nell'Iconologia* di Cesare Ripa. Tipologie e fortuna »

L'étude traite des diverses allégories de la tempérance présentes dans l'*Iconologia* de Cesare Ripa (1603); elle recherche leur importance au fil des éditions et étudie un emblème, la tempérance accompagnée de la tortue dont on retrace l'origine dans le cercle des Farnèse.

Paulette CHONÉ, « Avec bride et mor. L'attribut équestre et la figure de style »

Le mors et les brides sont associés à la tempérance presque aussi souvent que le bassin et l'aiguière. L'éthique propre à la pratique équestre donne à ces accessoires une énergie de signification particulièrement sensible dans les fêtes et l'emblématique des XVI^e et XVII^e siècles.

Stéphane MACÉ, « Figures de la tempérance dans *L'Astrée* »

Dans *L'Astrée*, H. d'Urfé tente de concilier la lecture salésienne de la tempérance à l'héritage philosophique platonicien ou aristotélicien. Si les différents personnages illustrent volontiers certains aspects de ce débat, c'est sans doute le « sage Adamas » qui incarne le mieux cette vertu de tempérance.

Giuliano FERRETTI, « La tempérance selon Richelieu. Une place difficile dans les vertus du ministre »

Dans l'œuvre et la propagande de Richelieu, la vertu de tempérance joue un rôle secondaire par son manque d'éclat. Sa mesure et sa sagesse ne conviennent nullement aux grandeurs dont le ministre a besoin pour créer sa représentation. La tradition scolastique se heurte ici à la démesure baroque du cardinal.

Marcella LEOPIZZI, « La vertu de tempérance dans les *Fables* de La Fontaine et *Les Caractères* de La Bruyère »

En sollicitant la recherche et l'exercice de la vertu, *Les Fables* de La Fontaine et *Les Caractères* de La Bruyère évoquent de manière explicite et implicite la tempérance et attaquent l'intempérance sous toutes ses formes (le bavard, le verbeux, le fabulateur et le médisant...).

Élise PAVY-GUILBERT, « “Incontinence publique” contre “vertu nationale”.
Enquête sur la vertu de tempérance au XVIII^e siècle »

Remédier à l'incontinence publique par la vertu nationale : tel est le *credo* politique et moral des Lumières. Au cœur de cet ambitieux programme, la tempérance occupe une place singulière. C'est par elle que lexicologues, théologiens, moralistes et philosophes défendent la soumission à la raison.

« Anthologie »

Sur le thème de la Tempérance, l'anthologie propose au lecteur un large choix (près de cinq cents pages) de textes de l'Antiquité au XVII^e siècle. Ils lui permettront de percevoir les évolutions et les permanences de cette vertu cardinale durant une partie de cette époque qui constitue notre modernité.